



Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues tels qu'approuvés par le bureau du Conseil d'administration¹

Table des matières

	<i>Page</i>
Secteur des normes et des principes et droits fondamentaux au travail	1
Déclaration.....	1
1. Séminaire tripartite de haut niveau pour l'Europe du Sud-Est et l'Asie centrale sur la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail	1
2. Séminaire régional OIT/Japon pour l'Asie sur l'application de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail: informations complémentaires	2
3. Séminaire sous-régional pour l'Afrique sur l'application de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail: informations complémentaires	2
4. Réunion pour le Pacifique Sud sur le dialogue social (axée sur la Déclaration de l'OIT): informations complémentaires	2
Travail des enfants	3
5. Séminaire sous-régional pour l'Afrique sur le rôle de l'inspection du travail dans la lutte contre le travail des enfants: informations complémentaires	3
Normes du travail	3
6. Séminaire sous-régional à l'intention des magistrats des tribunaux du travail de l'Afrique orientale sur les normes internationales du travail.....	3
7. Séminaire sur les normes du travail maritime à l'intention de certains pays d'Europe centrale et orientale.....	4
8. Atelier de formation sous-régional à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux chargés des relations avec l'OIT dans les Caraïbes: informations complémentaires	6

¹ Tous les représentants des employeurs et des travailleurs invités à participer aux réunions mentionnées dans ce document seront désignés conformément à la pratique établie.

Secteur de l'emploi	6
9. Atelier sous-régional pour les pays francophones d'Afrique sur les systèmes d'information sur le marché du travail et les répertoires des professions et emplois.....	6
10. Réunion tripartite pour l'Asie et le Pacifique sur la formation en vue d'une meilleure performance dans les entreprises	7
11. Premier Forum des entreprises des Caraïbes	8
12. Séminaire sous-régional d'initiation à l'analyse du marché du travail pour les Caraïbes.....	9
13. Réunion technique sous-régionale sur le renforcement des services de réadaptation professionnelle dans les Caraïbes	10
14. XXXV ^e Réunion de la commission technique du CINTERFOR	11
15. Réunion de suivi/OIT/Banque mondiale/Japon/ JIL/ASEM sur l'emploi, la sécurité du revenu et le marché du travail (coparrainée par le gouvernement des Philippines): informations complémentaires	13
16. Séminaire de formation sous-régional pour les Caraïbes à l'intention des directeurs des services publics de l'emploi: informations complémentaires	13
17. Réunion tripartite sous-régionale pour l'Amérique centrale sur l'emploi, la formation et les qualifications professionnelles: informations complémentaires	14
Secteur de la protection sociale.....	14
18. Manifestation tripartite avant l'ouverture du Forum du développement africain 2000 – SIDA: le plus grand défi lancé aux responsables.....	14
19. Réunion tripartite sous-régionale pour les Caraïbes sur le financement de la sécurité sociale et les politiques d'investissement pour les fonds de pension	15
20. Réunion sous-régionale de haut niveau pour des fonctionnaires gouvernementaux d'Europe centrale et orientale sur la réforme et la modernisation des services d'inspection du travail: informations complémentaires	16
21. Séminaire tripartite régional pour l'Asie sur les mesures contre le harcèlement sexuel au travail en Asie et dans le Pacifique: informations complémentaires.....	16
22. Séminaire régional Asie-Pacifique sur les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail: informations complémentaires	17
Secteur du dialogue social.....	17
23. Atelier sous-régional de formation à la conciliation et à la médiation à l'intention des conciliateurs gouvernementaux	17
24. Réunion sous-régionale pour l'Europe du Sud-Est sur le dialogue social et l'Initiative pour la cohésion sociale dans le cadre du Pacte de stabilité	18
25. Réunion tripartite régionale sur le dialogue social en Asie.....	20
26. Réunion OIT/Organisation du tourisme des Caraïbes sur les relations professionnelles et la coopération entre la direction et le personnel du secteur de l'hôtellerie et du tourisme dans la sous-région des Caraïbes.....	21
Activités pour les employeurs.....	22
27. Atelier sous-régional à l'intention des organisations d'employeurs d'Afrique sur l'incidence du VIH/SIDA sur le lieu de travail.....	22
28. Troisième Réunion sous-régionale des organisations d'employeurs des pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion.....	23
29. Forum des employeurs de l'Europe centrale et du Sud-Est	24
30. Séminaire sous-régional pour les employeurs d'Afrique sur les relations professionnelles et la mise en valeur des ressources humaines (formation des formateurs)	24
31. Réunion technique sur les employeurs et la formation professionnelle en Amérique latine: informations complémentaires.....	25

Activités pour les travailleurs	26
32. Séminaire sous-régional pour les travailleurs d'Amérique latine sur le rôle des syndicats dans la promotion de l'emploi des jeunes dans la région du MERCOSUR	26
33. Atelier sous-régional à l'intention des travailleurs des pays d'Afrique lusophone sur le renforcement du dialogue social	26
34. Séminaire sous-régional pour les travailleurs d'Amérique centrale sur l'égalité des sexes, l'emploi et les conditions de travail: informations complémentaires	27
35. Séminaire régional pour les travailleurs d'Amérique latine sur le dialogue social, l'emploi de qualité et les coûts sociaux: informations complémentaires	28
Autres unités	28
Coopération technique	28
36. Séminaire interrégional sur la promotion de la coopération technique dans les Etats arabes: informations complémentaires	28
Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues	29

Secteur des normes et des principes et droits fondamentaux au travail

Déclaration

1. *Séminaire tripartite de haut niveau pour l'Europe du Sud-Est et l'Asie centrale sur la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*

Date proposée:	Mai 2001.
Lieu:	Istanbul, Turquie.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (50 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, République de Moldova, Ouzbékistan, Turkménistan et Turquie.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	7.
b) Représentants des employeurs:	7.
c) Représentants des travailleurs:	7.
Objectifs:	<p>i) Familiariser les participants à la teneur de la Déclaration et à son suivi;</p> <p>ii) les aider à mieux comprendre comment les mandats de l'OIT peuvent en tirer parti dans chaque pays pour promouvoir un développement durable, qui repose notamment sur un plus grand respect des principes et droits fondamentaux au travail.</p>
Normes internationales du travail pertinentes:	Les normes fondamentales du travail: convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Langues de travail: Anglais, turc et russe.

2. Séminaire régional OIT/Japon pour l'Asie sur l'application de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail: informations complémentaires²

Date initialement prévue: 21-23 novembre 2000.

Nouvelle date: 20-22 novembre 2000.

Lieu: Katmandou, Népal.

3. Séminaire sous-régional pour l'Afrique sur l'application de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail: informations complémentaires³

Date initialement prévue: 27 novembre – 1^{er} décembre 2000.

Nouvelle date: 20-24 novembre 2000.

Lieu: Harare, Zimbabwe.

4. Réunion pour le Pacifique Sud sur le dialogue social (axée sur la Déclaration de l'OIT): informations complémentaires⁴

Date initialement prévue: 26-29 septembre.

Nouvelle date: 13-14 décembre 2000.

Lieu initialement prévu: Nadi, Fidji

Nouveau lieu: Wellington, Nouvelle-Zélande.

Titre initialement prévu: Séminaire tripartite sous-régional destiné à plusieurs îles du Pacifique sur la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail

Nouveau titre: Voir plus haut.

² Document GB.277/Inf.2, paragr. 2.

³ Document GB.278/Inf.2, paragr. 2.

⁴ Document GB.278/Inf.2, paragr. 1.

Couverture géographique:	En plus des pays énumérés au paragraphe 1 du document GB.278/Inf.2, des représentants de la Nouvelle-Zélande seront invités à y participer. Des représentants du Vanuatu et du Samoa-Occidental y assisteront également en qualité d'observateurs.
--------------------------	--

Travail des enfants

5. **Séminaire sous-régional pour l'Afrique sur le rôle de l'inspection du travail dans la lutte contre le travail des enfants: informations complémentaires⁵**

Date initialement prévue:	18-23 septembre 2000.
Nouvelle date:	26 février-2 mars 2001.
Lieu:	Harare, Zimbabwe.

Normes du travail

6. **Séminaire sous-régional à l'intention des magistrats des tribunaux du travail de l'Afrique orientale sur les normes internationales du travail**

Date proposée:	Avril 2001.
Lieu:	Kampala, Ouganda.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (98 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Erythrée, Ethiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	9 (3 représentants du pays hôte; un représentant de chacun des autres pays).
b) Représentants des employeurs:	9 (3 représentants du pays hôte; un représentant de chacun des autres pays).

⁵ Document GB.278/Inf.2, paragr. 3.

c) Représentants des travailleurs:	9 (3 représentants du pays hôte; un représentant de chacun des autres pays).
d) Magistrats des tribunaux du travail:	18 (6 magistrats du pays hôte; 2 magistrats de chacun des autres pays).
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">i) Contribuer à une meilleure compréhension et application des normes de l'OIT par les tribunaux du travail dans les pays participants;ii) identifier et examiner les grandes tendances qui se font jour à l'échelle internationale et dans la sous-région en matière d'application des normes de l'OIT.
Normes internationales du travail pertinentes:	Toutes les normes internationales du travail.
Langue de travail:	Anglais.

7. Séminaire sur les normes du travail maritime à l'intention de certains pays d'Europe centrale et orientale

Date proposée:	Mai 2001.
Lieu:	Saint-Petersbourg, Fédération de Russie.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (37 800 dollars des Etats-Unis); Fédération internationale des ouvriers du transport (45 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie, Slovaquie, Ukraine.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	11.
b) Représentants des employeurs:	11.
c) Représentants des travailleurs:	11.
Experts invités:	4 consultants internationaux.

Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">i) Promouvoir, parmi les fonctionnaires gouvernementaux, les armateurs et les gens de mer ainsi que leurs organisations dans les pays concernés, une meilleure connaissance de la nature de certaines normes internationales et des pratiques adoptées conformément à la législation applicable au travail maritime ainsi que de leurs relations avec les normes fondamentales de l'OIT qui s'appliquent également au secteur des transports maritimes;ii) débattre de l'inspection des navires à la lumière des normes internationales du travail maritime pertinentes;iii) améliorer la capacité des fonctionnaires des ministères compétents pour les questions sociales et de travail dans le secteur maritime, ou de toutes les personnes auxquelles cette responsabilité a été confiée, d'élaborer une réglementation inspirée des instruments de l'OIT;iv) promouvoir la ratification des instruments pertinents de l'OIT;v) améliorer la coordination au sein des administrations nationales responsables des questions sociales et de travail intéressant les gens de mer;vi) améliorer la compréhension du rôle du gouvernement et des partenaires sociaux et renforcer les structures tripartites dans les pays concernés.
Normes internationales du travail pertinentes:	Toutes les normes du travail maritime et en particulier la convention (n° 147) sur la marine marchande (normes minima), 1976, et son protocole de 1996, ainsi que les conventions énumérées dans leurs annexes respectives. Les conventions fondamentales du travail ⁶ seront aussi discutées.
Langues de travail:	Anglais et russe.

⁶ Voir la liste des conventions fondamentales du travail figurant au paragraphe 1, p. 1.

8. *Atelier de formation sous-régional à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux chargés des relations avec l'OIT dans les Caraïbes: informations complémentaires*⁷

Date initialement prévue:	Premier trimestre de 2001.
Nouvelle date:	19-23 mars 2001.
Lieu initialement prévu:	Antigua-et-Barbuda.
Nouveau lieu:	Trinité-et-Tobago.

Secteur de l'emploi

9. *Atelier sous-régional pour les pays francophones d'Afrique sur les systèmes d'information sur le marché du travail et les répertoires des professions et emplois*

Date proposée:	11-13 décembre 2000.
Lieu:	Dakar, Sénégal.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (27 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Sénégal.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	8.
b) Représentants des employeurs:	8.
c) Représentants des travailleurs:	8.
Observateurs :	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique; Banque africaine de développement; Agence canadienne de développement international; Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest; Ministère du développement des ressources humaines du Canada;

⁷ Document GB.278/Inf.2, paragr. 8.

	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne;
	Programme des Nations Unies pour le développement;
	Union économique et monétaire ouest-africaine;
	Banque mondiale.
Objectifs:	<p>i) Développer une vision commune du marché du travail en Afrique;</p> <p>ii) renforcer le réseau d'échange d'informations entre les pays d'Afrique;</p> <p>iii) permettre aux bailleurs de fonds de discerner les corrélations entre l'emploi et les priorités de leurs institutions et de faire connaître leur conception d'un répertoire de professions.</p>
Normes internationales du travail:	Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975.
Langue de travail:	Français.

10. Réunion tripartite pour l'Asie et le Pacifique sur la formation en vue d'une meilleure performance dans les entreprises

Date proposée:	12-14 décembre 2000.
Lieu:	Bangkok, Thaïlande.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (68 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Australie, Chine, République de Corée, Inde, Japon, Malaisie, Singapour et Thaïlande.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	8.
b) Représentants des employeurs:	8.
c) Représentants des travailleurs:	8.
Experts invités:	4 experts d'établissements universitaires; un expert d'une administration publique ainsi qu'un expert d'une entreprise et un expert d'un syndicat.

Observateurs:	Banque asiatique de développement; Organisation asiatique de productivité; Association des nations de l'Asie du Sud-Est; Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit; Fonds monétaire international; Agence nipponne pour la coopération internationale; Agence coréenne pour la coopération internationale; Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Banque mondiale.
Objectifs:	Etudier, partager et diffuser l'expérience acquise aux niveaux international et régional de l'enseignement et de la formation nécessaires pour une haute performance dans les entreprises, dans le contexte de la progression mondiale des économies du savoir.
Normes internationales pertinentes:	Convention (n° 142) et recommandation (n° 150) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975.
Langue de travail:	Anglais.

11. Premier Forum des entreprises des Caraïbes

Date proposée:	25-26 janvier 2001.
Lieu:	Trinité-et-Tobago.
Financement:	Gouvernement des Etats-Unis (47 325 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyane, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	13.
b) Représentants des employeurs:	13.
c) Représentants des travailleurs:	13.

Experts invités:	Représentants de la direction et du personnel d'un certain nombre d'entreprises de la sous-région des Caraïbes (composition à déterminer) ⁸ .
Observateurs:	Association de l'industrie et du commerce pour les Caraïbes; Communauté des Caraïbes; Congrès du travail des Caraïbes; Confédération des employeurs des Caraïbes; Banque interaméricaine de développement; Programme des Nations Unies pour le développement; Ministère du Travail des Etats-Unis.
Objectifs:	i) Promouvoir l'application des principes et droits fondamentaux au travail; ii) offrir davantage de possibilités aux hommes et aux femmes d'accéder à des emplois et à des revenus décents; iii) accroître la couverture et renforcer l'efficacité de la protection sociale pour tous; iv) renforcer le tripartisme et le dialogue social.
Normes internationales du travail pertinentes	Toutes les conventions fondamentales du travail ⁹ .
Langue de travail	Anglais.

12. Séminaire sous-régional d'initiation à l'analyse du marché du travail pour les Caraïbes

Date proposée:	5-14 février 2001.
Lieu:	Trinité-et-Tobago.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT(30 000 dollars des Etats-Unis); Centre de Turin (10 000 dollars des Etats-Unis) et gouvernement des Etats-Unis (72 355 dollars des Etats-Unis).

⁸ Ces experts devraient assumer les frais afférents à leur participation.

⁹ Voir la liste des conventions fondamentales du travail figurant au paragraphe 1 de la page 1.

Couverture géographique:	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyane, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	26 (Un analyste du marché du travail du ministère du Travail et le coordonnateur des enquêtes sur la population active de l'Office central des statistiques de chacun des pays participants).
b) Représentants des employeurs:	13.
c) Représentants des travailleurs:	13 (Un expert du ministère du Travail des Etats-Unis et un expert du Bureau des statistiques du travail des Etats-Unis ¹⁰).
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"> i) Encourager la production et l'utilisation d'informations sur le marché du travail pour l'élaboration de politiques; ii) susciter un consensus sur un certain nombre de principes directeurs propres à guider la conception, l'adoption et l'application d'un plan pluriannuel portant sur la mise au point d'un système d'information sur le marché du travail dans la sous-région des Caraïbes; iii) augmenter le nombre de possibilités offertes aux femmes dans le monde du travail par une meilleure analyse des données et informations sur le marché du travail.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 160) sur les statistiques du travail, 1985; convention (n° 168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988.
Langue de travail:	Anglais.

13. Réunion technique sous-régionale sur le renforcement des services de réadaptation professionnelle dans les Caraïbes

Date proposée:	28-29 mars 2001.
Lieu:	Trinité-et-Tobago.

¹⁰ Les frais de participation de ces experts seront pris en charge par leurs institutions respectives.

Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (8 365 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque, Suriname et Trinité-et-Tobago.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	5 (Un représentant de l'unité responsable des handicapés au sein du ministère compétent de chacun des pays).
b) Représentants des employeurs:	2 (y compris un représentant local).
c) Représentants des travailleurs:	2 (y compris un représentant local).
Experts invités:	2 experts d'organisations non gouvernementales spécialisées.
Observateurs:	Confédération des employeurs des Caraïbes, Congrès du travail des Caraïbes.
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"> i) Mobiliser les énergies et coordonner les initiatives visant à renforcer les services de l'emploi en faveur des handicapés dans les Caraïbes; ii) mettre au point l'ordre du jour d'une réunion tripartite sous-régionale consacrée aux problèmes liés à l'invalidité dans la région qui se tiendra à la fin de l'année 2001; iii) obtenir des parties intéressées qu'elles s'engagent à mettre sur pied un réseau électronique d'informateurs sur les questions préoccupant les handicapés.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 159) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983; convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975.
Langue de travail:	Anglais.

14. XXXV^e Réunion de la commission technique du CINTERFOR

Date proposée:	Avril ou mai 2001.
Lieu:	Brasilia, Brésil.

Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (40 000 dollars des Etats-Unis); gouvernement du Brésil (50 000 dollars des Etats-Unis) et organisations participantes (40 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Dominique, République dominicaine, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	36 (Un représentant de chacun des pays).
b) Représentants des employeurs:	8 (y compris un représentant local).
c) Représentants des travailleurs:	8 (y compris un représentant local).
d) Autres:	60 représentants de ministères du Travail ou de services officiels ou non officiels de formation professionnelle membres du CINTERFOR. Bon nombre d'entre eux assisteront à cette réunion en tant que représentants officiels de leurs gouvernements.
Experts invités:	5 consultants internationaux.
Observateurs:	Banque interaméricaine de développement; International Youth Movement (Mouvement international des jeunes); Organisation des Etats américains; Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture; Programme des Nations Unies pour le développement; Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Banque mondiale.
Objectifs:	i) Approuver le programme de travail du CINTERFOR pour les années 2001-02 et évaluer les résultats du travail accompli au cours de la présente période biennale;

- ii) analyser la situation actuelle de la formation professionnelle et discuter de sujets d'intérêt général;
- iii) procéder à un échange d'expériences et proposer de nouvelles activités de coopération qui tiennent compte des priorités des différents pays;
- iv) confirmer les contributions annuelles des membres.

Normes internationales du travail pertinentes:

Convention (n° 142) et recommandation (n° 150) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975.

Langues de travail:

Anglais et espagnol.

15. Réunion de suivi/OIT/Banque mondiale/Japon/JIL¹¹/ASEM¹² sur l'emploi, la sécurité du revenu et le marché du travail (coparrainée par le gouvernement des Philippines): informations complémentaires¹³

Date initialement prévue:

Février 2001.

Nouvelle date:

1^{er}-2 mars 2001.

Lieu:

Manille, Philippines.

Titre initialement prévu:

Réunion de suivi OIT/Banque mondiale/Japon sur l'emploi, la sécurité du revenu et le marché du travail (coparrainée par le gouvernement des Philippines).

Nouveau titre:

Voir plus haut.

16. Séminaire de formation sous-régional pour les Caraïbes à l'intention des directeurs des services publics de l'emploi: informations complémentaires¹⁴

Date initialement prévue:

24-28 juillet 2000.

¹¹ Institut du travail du Japon.

¹² Rencontre Asie-Europe.

¹³ Document GB.278/Inf.2, paragr. 11.

¹⁴ Document GB.277/Inf.2, paragr. 7.

Nouvelle date: 2001, date à déterminer.

Lieu: Jamaïque.

17. Réunion tripartite sous-régionale pour l'Amérique centrale sur l'emploi, la formation et les qualifications professionnelles: informations complémentaires¹⁵

Date initialement prévue: Deuxième semestre de l'an 2000.

Nouvelle date: 2001, date à déterminer.

Lieu initialement prévu: Panama.

Nouveau lieu: A déterminer.

Secteur de la protection sociale

18. Manifestation tripartite avant l'ouverture du Forum du développement africain 2000 – SIDA: le plus grand défi lancé aux responsables

Date proposée: Avant le Forum qui se tiendra du 3 au 7 décembre 2000.

Lieu: Addis-Abeba, Ethiopie.

Financement: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique; OIT (100 000 dollars des Etats-Unis).

Couverture géographique: Tous les pays africains.

Composition:

a) Représentants des gouvernements: 53.

b) Représentants des employeurs: 10.

c) Représentants des travailleurs: 10.

¹⁵ Documents GB.276/Inf.2, paragr. 10, et GB.277/Inf.2, paragr. 8.

Objectifs:	<p>i) Susciter de nouvelles formes d'engagements et d'actions contre le VIH/SIDA, qui représente une grave menace pour le développement de l'Afrique;</p> <p>ii) faire en sorte que, par la participation des mandants tripartites de l'OIT, les répercussions du SIDA sur le plan social et dans le monde du travail suscitent toute l'attention voulue et que les principaux sujets de préoccupation des mandants de l'OIT soient reflétés dans les débats du forum.</p> <p>Le Forum est convoqué par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, et l'OIT organise une manifestation tripartite d'une journée à l'intention de ses mandants tripartites avant l'ouverture du Forum.</p>
Langues de travail:	Anglais et français.

19. Réunion tripartite sous-régionale pour les Caraïbes sur le financement de la sécurité sociale et les politiques d'investissement pour les fonds de pension

Date proposée:	26-27 avril 2001.
Lieu:	Antigua-et-Barbuda.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (26 650 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Barbade, Dominique, Grenade, Guyana, Saint-Kitts-et-Nevis et Sainte-Lucie.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	6.
b) Représentants des employeurs:	6.
c) Représentants des travailleurs:	6.
Experts invités:	Le gouverneur de la Banque centrale de Trinité-et-Tobago et d'autres experts qui devront être désignés ¹⁶ .

¹⁶ Ces experts devraient assumer les frais afférents à leur participation.

Observateurs:	Communauté des Caraïbes; Congrès du travail des Caraïbes; Confédération des employeurs des Caraïbes.
Objectifs:	i) Etudier les différents modes de financement de la sécurité sociale et les stratégies d'investissement propres à préserver la viabilité des régimes d'assurance face à la mondialisation; ii) discuter des moyens d'étendre les régimes de pension aux travailleurs à temps partiel et aux employés de maison dont la majorité sont des femmes.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952; convention (n° 118) sur l'égalité de traitement (sécurité sociale), 1962; et convention (n° 157) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale, 1982.
Langue de travail:	Anglais.

20. Réunion sous-régionale de haut niveau pour des fonctionnaires gouvernementaux d'Europe centrale et orientale sur la réforme et la modernisation des services d'inspection du travail: informations complémentaires¹⁷

Date initialement prévue:	19-25 octobre 2000.
Nouvelle date:	4-7 mars 2001.
Lieu:	Nicosie, Chypre.

21. Séminaire tripartite régional pour l'Asie sur les mesures contre le harcèlement sexuel au travail en Asie et dans le Pacifique: informations complémentaires¹⁸

Date initialement prévue:	Janvier 2001.
Nouvelle date:	Avril 2001.

¹⁷ Document GB.278/Inf.2, paragr. 15.

¹⁸ Document GB.278/Inf.2, paragr. 7.

Lieu: Kuala Lumpur, Malaisie.

22. Séminaire régional Asie-Pacifique sur les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail: informations complémentaires¹⁹

Date initialement prévue: Février 2001.

Nouvelle date: Mai 2001.

Lieu: Kuala Lumpur, Malaisie.

Observateurs: Organisation internationale de normalisation (ISO-SIRIM), Malaisie;
Agence nipponne pour la coopération internationale (JICA), Malaisie;
Association nipponne pour la sécurité et la santé au travail (JISHA), Tokyo;
Université nationale de Malaisie, Faculté de médecine;
Programme des Nations Unies pour le développement.

Secteur du dialogue social

23. Atelier sous-régional de formation à la conciliation et à la médiation à l'intention des conciliateurs gouvernementaux

Date proposée: 12-17 février 2001.

Lieu: Saint-Kitts-et-Nevis.

Financement: Budget ordinaire de l'OIT (18 210 dollars des Etats-Unis) et gouvernements participants (24 304 dollars des Etats-Unis).

Couverture géographique: Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Belize, Iles Turques et Caïques, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago.

¹⁹ Document GB.278/Inf.2, paragr. 16.

Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	15 conciliateurs/médiateurs.
b) Représentants des employeurs:	2.
c) Représentants des travailleurs:	2.
Experts invités:	Un expert du ministère du Travail de Guyana et un expert du ministère du Travail de Trinité-et-Tobago.
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">i) Améliorer l'efficacité des mécanismes de règlement des conflits par le perfectionnement des compétences en matière de médiation et de conciliation et par l'acquisition de nouvelles qualifications;ii) renforcer la capacité des conciliateurs et des médiateurs d'aider les employeurs et les travailleurs à résoudre leurs conflits du travail.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978; convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981; recommandation (n° 92) sur la conciliation et l'arbitrage volontaires, 1951; recommandation (n° 130) sur l'examen des réclamations, 1967; recommandation (n° 158) sur l'administration du travail, 1978; recommandation (n° 159) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978; et recommandation (n° 163) sur la négociation collective, 1981.
Langue de travail:	Anglais.

24. Réunion sous-régionale pour l'Europe du Sud-Est sur le dialogue social et l'Initiative pour la cohésion sociale dans le cadre du Pacte de stabilité

Date proposée:	Février 2001.
Lieu:	Budapest, Hongrie.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (20 000 dollars des Etats-Unis); gouvernement de la Suisse (55 000 dollars des Etats-Unis) et Fondation Friedrich Ebert (10 000 dollars des Etats-Unis).

Couverture géographique:	Albanie, Bosnie-Herzégovine (2 entités), Bulgarie, Croatie, République fédérale de Yougoslavie (plus des délégués employeurs et travailleurs du Kosovo), Ex-République yougoslave de Macédoine et Roumanie.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	8.
b) Représentants des employeurs:	9.
c) Représentants des travailleurs:	9.
d) Autres:	7 coordonnateurs nationaux du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est; Un représentant du Forum des employeurs de l'Europe du Sud-Est; Un représentant du Forum des syndicats de l'Europe du Sud-Est.
Observateurs:	Conseil de l'Europe; Commission européenne; Fondation Friedrich Ebert; Coordonnateur spécial du Pacte de stabilité; Banque mondiale.
Objectifs:	Examiner et élaborer des propositions concernant: <ul style="list-style-type: none"> i) la mise en œuvre de l'«Initiative pour la cohésion sociale dans le cadre du Pacte de stabilité»; ii) l'amélioration de la coopération entre les gouvernements et les partenaires sociaux dans la sous-région; iii) le renforcement du rôle des partenaires sociaux dans le cadre du Pacte de stabilité, à l'échelle régionale et nationale, par la mise en place de mécanismes propres à encourager le dialogue social à ces deux niveaux.
Normes internationales du travail pertinentes:	Les conventions fondamentales du travail.
Langues de travail:	Albanais, anglais, bulgare, français, macédonien et serbo-croate.

25. *Réunion tripartite régionale sur le dialogue social en Asie*

Date proposée:	Février 2001.
Lieu:	Bangkok, Thaïlande.
Financement:	Gouvernement du Japon.
Couverture géographique:	Chine, République de Corée, Inde, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour et Thaïlande.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	10.
b) Représentants des employeurs:	10.
c) Représentants des travailleurs:	10.
Experts invités:	8 personnes regroupant des universitaires, des chercheurs, des praticiens et des experts, et notamment des spécialistes du dialogue social au niveau de l'entreprise.
Observateurs:	<p>Une délégation tripartite de l'Allemagne;</p> <p>Une délégation tripartite du Japon;</p> <p>Banque asiatique du développement;</p> <p>Organisation asiatique de productivité;</p> <p>Association des nations de l'Asie du Sud-Est;</p> <p>Fondation Friedrich Ebert;</p> <p>Association internationale de relations professionnelles;</p> <p>Programme des Nations Unies pour le développement;</p> <p>Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique;</p> <p>Banque mondiale.</p>
Objectifs:	i) Discuter des politiques et pratiques pertinentes et des aspects essentiels du dialogue social, et notamment des effets de la crise financière et de la mondialisation dans certains pays d'Asie;

	ii) élaborer et redéfinir les stratégies du dialogue social en tirant enseignement des expériences similaires d'autres pays;
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; recommandation (n° 113) sur la consultation aux échelons industriel et national, 1960; recommandation (n° 152) sur les consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976.
Langue de travail:	Anglais.

26. Réunion OIT/Organisation du tourisme des Caraïbes sur les relations professionnelles et la coopération entre la direction et le personnel du secteur de l'hôtellerie et du tourisme dans la sous-région des Caraïbes

Date proposée:	15-16 mars 2001.
Lieu:	Trinité-et-Tobago.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (34 200 dollars des Etats-Unis) et gouvernement des Etats-Unis (30 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Bermudes, Curaçao, Dominique, Grenade, Iles Caïmanes, Iles Turques et Caïques, Iles Vierges britanniques, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago.
Composition:	
a) Représentants des gouvernements:	17.
b) Représentants des employeurs:	17.
c) Représentants des travailleurs:	17.

Experts invités:	Un fonctionnaire de l' Association du tourisme des Caraïbes; Un fonctionnaire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Un fonctionnaire de l' Association de l' hôtellerie des Caraïbes; Des responsables d'organisations syndicales.
Observateurs:	Communauté des Caraïbes; Congrès du travail des Caraïbes; Confédération des employés des Caraïbes; Associations d' hôteliers des pays participants.
Objectifs:	i) Discuter de la nécessité d'entretenir et de promouvoir le dialogue social entre les employeurs et les travailleurs dans le secteur de l' hôtellerie et du tourisme; ii) débattre du développement de programmes de formation à l' intention des travailleurs des Caraïbes occupés dans ce secteur en vue de leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications leur ouvrant l' accès aux postes de cadres intermédiaires et de cadres supérieurs dans les établissements hôteliers de niveau international; iii) examiner les moyens de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans ce secteur.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981; convention (n° 172) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991; et recommandation (n° 179) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991.
Langue de travail:	Anglais.

Activités pour les employeurs

27. *Atelier sous-régional à l' intention des organisations d'employeurs d' Afrique sur l' incidence du VIH/SIDA sur le lieu de travail*

Date proposée: 28-30 novembre 2000.

Lieu:	Douala, Cameroun.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (58 000 dollars des Etats-Unis) et ONUSIDA (85 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Afrique occidentale et centrale: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigéria, Sénégal, Tchad et Togo.
Composition:	
Représentants des employeurs:	24.
Experts invités:	Consultants locaux.
Objectifs:	Elaborer un programme d'action pour les organisations d'employeurs à des fins de prévention, de prise en charge et de contrôle du SIDA sur le lieu de travail.
Langues de travail:	Anglais et français.

28. *Troisième Réunion sous-régionale des organisations d'employeurs des pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion*

Date proposée:	7-8 décembre 2000.
Lieu:	Vilnius, Lituanie.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (350 dollars des Etats-Unis); gouvernement des Pays-Bas (50 500 dollars des Etats-Unis) et gouvernement du Danemark (9 100 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et République tchèque.
Composition:	
Représentants des employeurs:	33.
Experts invités:	3 spécialistes de la sécurité et de la santé auprès d'organisations d'employeurs.
Objectif:	Familiariser les organisations d'employeurs des pays candidats à l'aménagement d'un service autosuffisant de sécurité et de santé au profit de membres.
Langue de travail:	Anglais.

29. **Forum des employeurs de l'Europe centrale et du Sud-Est**

Date proposée:	Mars ou avril 2001.
Lieu:	Sofia, Bulgarie ou Zagreb, Croatie.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (2 500 dollars des Etats-Unis) et gouvernement du Danemark (5 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Albanie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Slovénie.
Composition:	
Représentants des employeurs:	6.
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"> i) Donner suite à la réunion du Groupe de travail II (Working Table II) du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (Istanbul, 16-17 octobre 2000); ii) préparer la prochaine réunion du Groupe de travail II (Working Table II) qui se tiendra en avril 2001; iii) élaborer des propositions pour les activités que pourraient entreprendre les employeurs dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.
Langue de travail:	Anglais.

30. **Séminaire sous-régional pour les employeurs d'Afrique sur les relations professionnelles et la mise en valeur des ressources humaines (formation des formateurs)**

Date proposée:	Avril 2001.
Lieu:	Blantyre, Malawi.

Financement:	Gouvernement de la Norvège (34 036 dollars des États-Unis).
Couverture géographique:	Malawi, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Zambie.
Composition:	
Représentants des employeurs:	12 (3 par pays).
Expert invité:	Un expert employeur.
Observateur:	Association consultative des employeurs du Malawi (en plus des représentants de cette association qui feront partie des participants).
Objectif:	Former le personnel des organisations d'employeurs et les représentants des employeurs à la meilleure façon d'utiliser les ouvrages et autres matériels de formation aux relations professionnelles et à la mise en valeur des ressources humaines.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949.
Langue de travail:	Anglais.

31. Réunion technique sur les employeurs et la formation professionnelle en Amérique latine: informations complémentaires²⁰

Date initialement prévue:	Août 2000.
Nouvelle date:	Mars 2001
Lieu:	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie.

²⁰ Documents GB.276/Inf.2, paragr. 26; GB/277/Inf.2, paragr. 23; et GB.278/Inf.2, paragr.29.

Activités pour les travailleurs

32. Séminaire sous-régional pour les travailleurs d'Amérique latine sur le rôle des syndicats dans la promotion de l'emploi des jeunes dans la région du MERCOSUR

Date proposée:	Février 2001.
Lieu:	Montevideo, Uruguay.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (33 052 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Argentine, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay.
Composition:	
Représentants des travailleurs:	11.
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"> i) Présenter un ouvrage portant sur le rôle des syndicats dans la promotion de l'emploi des jeunes et en discuter; ii) définir les responsabilités des syndicats et les défis qu'il leur incombe de relever pour promouvoir l'emploi des jeunes; iii) faire mieux connaître et apprécier le rôle des syndicats aux jeunes, aux gouvernements, aux partenaires sociaux et à la société civile en général; iv) promouvoir l'échange d'expériences qui permet aux uns et aux autres de tirer enseignement des initiatives qui ont réussi et de celles qui ont échoué.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975.
Langue de travail:	Espagnol.

33. Atelier sous-régional à l'intention des travailleurs des pays d'Afrique lusophone sur le renforcement du dialogue social

Date proposée:	Premier trimestre de 2001.
----------------	----------------------------

Lieu:	Maputo, Mozambique.
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (35 000 dollars des Etats-Unis).
Couverture géographique:	Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe.
Composition:	
Représentants des travailleurs:	15.
Expert invité:	Un expert d'une organisation de travailleurs.
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"> i) Identifier les structures du dialogue social dans les pays concernés; ii) renforcer la capacité des organisations de travailleurs d'entretenir un véritable dialogue social et de le perpétuer; iii) procéder à un échange d'expériences et mettre en œuvre des activités de coopération entre les centrales syndicales.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976.
Langue de travail:	Portugais.

34. Séminaire sous-régional pour les travailleurs d'Amérique centrale sur l'égalité des sexes, l'emploi et les conditions de travail: informations complémentaires²¹

Date initialement prévue:	Octobre ou novembre 2000.
Nouvelle date:	20-23 novembre 2000.
Lieu:	San José, Costa Rica.

²¹ Document GB.278/Inf.2, paragr. 34.

35. Séminaire régional pour les travailleurs d'Amérique latine sur le dialogue social, l'emploi de qualité et les coûts sociaux: informations complémentaires²²

Date initialement prévue: Octobre ou novembre 2000.

Nouvelle date: 19-20 mars 2001.

Lieu: Lima, Pérou.

Autres unités

Coopération technique

36. Séminaire interrégional sur la promotion de la coopération technique dans les Etats arabes: informations complémentaires²³

Date initialement prévue: Septembre 2000.

Nouvelle date: Avril 2001.

Lieu: Damas, République arabe syrienne.

Genève, le 13 novembre 2000.

²² Document GB.278/Inf.2, paragr. 33.

²³ Documents GB. 276/Inf.2, paragr. 11; GB.277/Inf.2, paragr. 35; et GB. 278/Inf.2, paragr. 36.

Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues

Date	Titre de la réunion	Lieu
AFRIQUE 2000		
20-24 novembre	Séminaire sous-régional pour l'Afrique sur l'application de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (budget ordinaire de l'OIT)	Harare, Zimbabwe
28-30 novembre	Atelier sous-régional à l'intention des organisations d'employeurs d'Afrique sur l'incidence du VIH/SIDA sur le lieu de travail (budget ordinaire de l'OIT et ONUSIDA)	Douala, Cameroun
Avant 3-7 décembre	Manifestation tripartite avant l'ouverture du Forum du développement africain 2000 – SIDA: le plus grand défi lancé aux responsables (budget ordinaire de l'OIT)	Addis-Abeba, Ethiopie
11-13 décembre	Atelier sous-régional pour les pays francophones d'Afrique sur les systèmes d'information sur le marché du travail et les répertoires des professions et emplois (budget ordinaire de l'OIT)	Dakar, Sénégal
2001		
13-16 février	«Le dialogue social, pourquoi faire? Séminaire sous-régional des praticiens et experts en dialogue social en Afrique francophone (budget ordinaire de l'OIT, Coopération française et PRODIAP)	Dakar, Sénégal
26 février – 2 mars	Séminaire sous-régional pour l'Afrique sur le rôle de l'inspection du travail dans la lutte contre le travail des enfants (budget ordinaire de l'OIT)	Harare, Zimbabwe
Mars	Colloque sous-régional pour l'Afrique orientale sur le VIH/SIDA et le monde du travail (budget ordinaire de l'OIT, gouvernement des Etats-Unis)	Addis-Abeba, Ethiopie
Avril	Séminaire sous-régional à l'intention des magistrats des tribunaux du travail de l'Afrique orientale sur les normes internationales du travail (budget ordinaire de l'OIT)	Kampala, Ouganda
Avril	Séminaire sous-régional pour les employeurs d'Afrique sur les relations professionnelles et la mise en valeur des ressources humaines (formation des formateurs) (gouvernement de la Norvège)	Blantyre, Malawi
Avril	Colloque régional pour l'Afrique sur la lutte contre le travail des enfants (IPEC)	Addis-Abeba, Ethiopie
Premier trimestre	Atelier sous-régional à l'intention des travailleurs des pays d'Afrique lusophone sur le renforcement du dialogue social (budget ordinaire de l'OIT)	Maputo, Mozambique
Mai	Séminaire tripartite sous-régional pour l'Afrique orientale sur la ratification de la convention n° 87 (budget ordinaire de l'OIT et gouvernement des Etats-Unis)	Kampala, Ouganda
ASIE ET PACIFIQUE 2000		
20-22 novembre	Séminaire régional OIT/Japon pour l'Asie sur l'application de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (gouvernement du Japon)	Katmandou, Népal
27-29 novembre	Atelier interrégional sur les organisations d'employeurs et la production moins polluante (gouvernement de la Norvège)	New Delhi, Inde

Date	Titre de la réunion	Lieu
12-14 décembre	Réunion tripartite pour l'Asie et le Pacifique sur la formation en vue d'une meilleure performance dans les entreprises (budget ordinaire de l'OIT)	Bangkok, Thaïlande
13-14 décembre	Réunion pour le Pacifique Sud sur le dialogue social (axée sur la Déclaration de l'OIT) (budget ordinaire de l'OIT)	Wellington, Nouvelle-Zélande
2001		
Février	Réunion tripartite régionale sur le dialogue social en Asie (gouvernement du Japon)	Bangkok, Thaïlande
1 ^{er} -2 mars	Réunion du suivi OIT/Banque mondiale/Japon/JIL/ASEM sur l'emploi, la sécurité du revenu et le marché du travail (coparrainée par le gouvernement des Philippines) (gouvernement du Japon et gouvernement des Philippines)	Manille, Philippines
Avril	Séminaire tripartite régional pour l'Asie sur les mesures contre le harcèlement sexuel au travail en Asie et dans le Pacifique (budget ordinaire de l'OIT, gouvernement du Japon)	Kuala Lumpur, Malaisie
Mai	Séminaire régional Asie-Pacifique sur les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail (gouvernement du Japon)	Kuala Lumpur, Malaisie
Mai	Atelier de formation régional pour l'Asie et le Pacifique sur la mise en place d'un cadre favorisant le développement des micro-entreprises et des petites entreprises (gouvernement des Pays-Bas)	Bangkok, Thaïlande
AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES		
2000		
20-23 novembre	Séminaire sous-régional pour les travailleurs d'Amérique centrale sur l'égalité des sexes, l'emploi et les conditions de travail (gouvernement de l'Espagne)	San José, Costa Rica
11-12 décembre	Séminaire sous-régional andin sur l'état actuel du mouvement syndical: défis pour le XXI ^e siècle (budget ordinaire de l'OIT)	Santa Fé de Bogotá, Colombie
2001		
25-26 janvier	Premier Forum des entreprises des Caraïbes (gouvernement des Etats-Unis)	Trinité-et-Tobago
5-14 février	Séminaire sous-régional d'initiation à l'analyse du marché du travail pour les Caraïbes (budget ordinaire de l'OIT et gouvernement des Etats-Unis)	Trinité-et-Tobago
12-17 février	Atelier sous-régional de formation à la conciliation et à la médiation à l'intention des conciliateurs gouvernementaux (budget ordinaire de l'OIT et gouvernements participants)	Saint-Kitts-et-Nevis
15-16 février	Séminaire sous-régional pour les travailleurs d'Amérique latine sur le rôle des syndicats dans la promotion et l'emploi des jeunes dans la région du MERCOSUR (budget ordinaire de l'OIT)	Montevideo, Uruguay
15-16 mars	Réunion OIT/Organisation du tourisme des Caraïbes sur les relations professionnelles et la coopération entre la direction et le personnel du secteur de l'hôtellerie et du tourisme dans la sous-région des Caraïbes (budget ordinaire de l'OIT et gouvernement des Etats-Unis)	Trinité-et-Tobago
19-20 mars	Séminaire régional pour les travailleurs d'Amérique latine sur le dialogue social, l'emploi de qualité et les coûts sociaux (gouvernement de l'Espagne)	Lima, Pérou
19-23 mars	Atelier de formation sous-régional pour les Caraïbes à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux chargés des relations avec l'OIT (budget ordinaire de l'OIT)	Trinité-et-Tobago

Date	Titre de la réunion	Lieu
28-29 mars	Réunion technique sous-régionale sur le renforcement des services de réadaptation professionnelle dans les Caraïbes (budget ordinaire de l'OIT)	Trinité-et-Tobago
Mars	Réunion technique sur les employeurs et la formation professionnelle en Amérique latine (CINTERFOR)	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie
26-27 avril	Réunion tripartite sous-régionale pour les Caraïbes sur le financement de la sécurité sociale et les politiques d'investissement pour les fonds de pensions (budget ordinaire de l'OIT)	Antigua-et-Barbuda
Avril ou mai	XXXV ^e Réunion de la Commission technique du CINTERFOR (CINTERFOR, gouvernement du Brésil, organisations participantes)	Brasilia, Brésil
A déterminer	Réunion tripartite sous-régionale pour l'Amérique centrale sur l'emploi, la formation et les qualifications professionnelles (budget ordinaire de l'OIT et CINTERFOR)	A déterminer
A déterminer	Séminaire de formation sous-régional pour les Caraïbes à l'intention des directeurs des services publics de l'emploi (budget ordinaire de l'OIT, gouvernements et organisations participants)	Jamaïque

**ETATS ARABES
2001**

Avril	Séminaire interrégional sur la promotion de la coopération technique dans les Etats arabes (budget ordinaire de l'OIT)	Damas, République arabe syrienne
-------	--	----------------------------------

**EUROPE
2000**

20-21 novembre	Atelier de validation de la base de données sur les politiques d'égalité des chances dans l'emploi (gouvernement des Pays-Bas)	Genève, Suisse
7-8 décembre	Troisième Réunion sous-régionale des organisations d'employeurs des pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion (budget ordinaire de l'OIT, gouvernement des Pays-Bas et gouvernement du Danemark)	Vilnius, Lituanie

2001

Février	Réunion sous-régionale pour l'Europe du Sud-Est sur le dialogue social et l'Initiative pour la cohésion sociale dans le cadre du Pacte de stabilité (budget ordinaire de l'OIT, gouvernement de la Suisse et Fondation Friedrich Ebert)	Budapest, Hongrie
4-7 mars	Réunion sous-régionale de haut niveau pour des fonctionnaires gouvernementaux d'Europe centrale et orientale sur la réforme et la modernisation des services d'inspection du travail (budget ordinaire de l'OIT et gouvernement de Chypre)	Nicosie, Chypre
Mars ou avril	Forum des employeurs d'Europe centrale et du Sud de l'Europe orientale (gouvernement du Danemark et gouvernement des Pays-Bas)	Sofia, Bulgarie ou Zagreb, Croatie
Mai	Séminaire tripartite de haut niveau pour l'Europe du Sud-Est et l'Asie centrale sur la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (budget ordinaire de l'OIT)	Istanbul, Turquie
Mai	Séminaire sur les normes du travail maritime à l'intention de certains pays d'Europe centrale et orientale	Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie

